

MSK Asphalte liquide

Émulsion asphaltique souple pour travaux de finition ou réparation de voirie

Réparation des dégâts de chaussée de petites dimensions.
Après rupture de l'émulsion à l'eau et durcissement, similaire à un enrobé à chaud.

Domaines d'utilisation :

Matériau adapté selon la granulométrie

- » En scellement de joints et fermeture de petits trous (carottages) en 0/1 et 0/2 (granite de moraine)
- » En réparation de dégâts en 0/3 et 0/5 (diabase)

Émulsion bitumineuse spéciale éco-compatible après mélange à l'eau

MSK 0/1 et 0/2 :

- » Pour fermer les surfaces particulièrement rugueuses et/ou poreuses
- » Pour stabiliser les surfaces se délitant
- » Pour réparer les surfaces (chaussée, enrobé) et les joints
- » Pour combler les fissures des chaussées
- » Pour fermer le joint entre tampon et chaussée

MSK 0/3 et 0/5 :

- » Pour couvrir les scellements de tampons
- » Pour réparer les trous sur chaussée
- » Pour combler les flaches
- » Pour les travaux de finition
- » Pour combler les rabotages de marquage routier
- » Pour fermer les carottages de chaussée

Avantages :

- » Utilisation à froid et liquide
- » Dosable en petite quantité si nécessaire
- » Sur les côtés, épaisseur de la couche minimum : de 0 mm à 20 mm
- » Durcissement rapide permettant une réouverture de la route en 1/2 heure
- » Couches superposables
- » Éco-compatibilité : rupture à l'eau sans solvant
- » Antidérapant
- » Pérenne

Composants :

MSK A :

Une émulsion bitumineuse contenant un additif à base de caoutchouc naturel, miscible à l'eau.

MSK B :

Un granulat de granulométrie 0/1, 0/2, ou 0/3, 0/5 mm selon l'utilisation et l'épaisseur des surfaces à traiter, à base minérale (moraine ou quartz).





Conseils d'application :

- » Enlever les souillures et autres parties friables qui empêcheraient le revêtement **MSK-Asphalte liquide** de bien accrocher. Délimiter la partie à traiter grâce à des bandes collantes (pour obtenir une délimitation nette du revêtement)
- » Humidifier légèrement la surface à traiter
- » Mélanger l'émulsion et l'eau
- » **Composant A** : émulsion bitumineuse spéciale. Bien mélanger avant l'emploi et verser dans un seau, ajouter de l'eau jusqu'à la marque de la bouteille et mélanger à l'émulsion
- » Ajouter et mélanger les granulats - **Composant B** - à l'émulsion au moyen d'une truelle ou d'un malaxeur. Ajouter ces granulats en petites quantités au mélange de façon à le rendre bien homogène
- » Ajouter au besoin par temps froid une cuillère à soupe ou un peu plus d'accélérateur (sachet de poudre dans le carton d'émulsion)
- » Répartir le mélange sur la surface à traiter et lisser
- » Selon l'étendue de la surface à traiter, la répartition peut être effectuée à la truelle, à la taloche ou à la raclette
- » "Assécher" et clouter légèrement en surface en jetant du granulat sec pour finir mais pas sur les trottoirs asphaltés "glacés"
- » Nettoyer les instruments à l'eau



Conseils pratiques d'utilisation :

- » Durée pratique d'utilisation : 5 - 10 minutes après lesquelles le matériau commence à durcir
- » Libération de la circulation après ½ heure
- » Traiter les parties profondes en plusieurs couches successives
- » A utiliser par températures supérieures à 5°C (hors gel)
- » En déflachage, sur enrobé froid, préchauffer au flambard l'enrobé existant ou chauffer le coulis **MSK** après étalement sans le toucher avec la flamme.
- » Ne pas mettre en œuvre si risque de gel dans les quatre heures
- » Plus d'eau, moins de ciment = ouvrabilité plus longue
- » Moins d'eau, plus de ciment = ouvrabilité plus courte



Note :

Les informations communiquées sont des descriptions ; elles sont fondées sur la base de nos expériences et essais selon les normes d'application. Elles ne tiennent pas compte des caractéristiques de mise en œuvre lors d'une utilisation concrète. Ces informations sont données de ce fait à titre purement indicatif et ne dispensent pas l'utilisateur d'exécuter ses propres essais et tests. Ces informations ne pourront donner lieu à dommages et intérêts. Les renseignements de nos employés ne nous engagent qu'après confirmation écrite. En tous les cas il faut observer les règles de bonne pratique. Considérant ces déclarations et dans le cadre de nos conditions générales, nous garantissons que les données ci-dessus sont correctes. Les droits, les règlements, ou les lois éventuels doivent être observés par l'utilisateur lui-même. Cette version annule et remplace les versions précédentes.

